

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université de Nantes

Projet d'offre de formation de 2^e cycle pour
le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 05/10/2021

Rapport publié le 26/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Philippe Lhernould, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Bien intégrée dans son territoire, l'Université de Nantes, établissement pluridisciplinaire regroupant 20 composantes pour environ 37 000 étudiants. Elle a vocation à intégrer au 1^{er} janvier 2022 un nouvel établissement public expérimental dénommé « Nantes Université », regroupant l'École centrale de Nantes, le CHU de Nantes, l'INSERM, l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire et l'IRT Jules Verne.

C'est dans ce contexte de forte restructuration que l'Université de Nantes a construit son offre de formation autour de quatre pôles ou champs de formation : Humanités, Santé, Sciences et technologie, Sociétés. En tenant compte des contraintes liées à la soutenabilité financière et à la sortie de la crise sanitaire, la nouvelle équipe présidentielle a souhaité opérer des changements de méthode et d'organisation qui concernent au premier chef l'offre de formation et, en particulier, celle de niveau master. L'objectif est de renforcer l'attractivité de cette offre.

Le pôle Humanités correspond à l'ensemble des formations portées par cinq composantes : l'UFR Lettres et langages ; l'UFR d'Histoire, histoire de l'art et archéologie ; l'UFR de Psychologie ; l'UFR de Langues et cultures étrangères ; l'Institut de Géographie et d'aménagement régional de l'Université de Nantes. Le pôle Santé rassemble les composantes suivantes : l'UFR de Médecine et des techniques médicales, l'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques ; l'UFR d'Odontologie ; l'UFR des Sciences et techniques des activités physiques et sportives. Le pôle Sciences et technologie est ainsi constitué : l'UFR des Sciences et des techniques ; l'école Polytech Nantes ; les IUT de Nantes, de Saint-Nazaire et de la Roche-sur-Yon. Le pôle Sociétés, enfin, est composé de l'UFR de Droit et des sciences politiques, de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), de l'UFR de Sociologie et de l'IAE Nantes. S'y ajoute l'INSPE (institut national supérieur du professorat et de l'éducation), qui est une composante hors pôle.

La nouvelle offre de formation de niveau master demeure assez stable, avec une légère augmentation du nombre de mentions. Au rang des créations, le champ Humanités sollicite l'ouverture d'un master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* ; le champ Santé demande la création d'un master *STAPS : activité physique adaptée et santé* (co-accrédité avec plusieurs universités de l'ouest) ; le champ Sciences et technologie souhaite créer deux masters *Gestion de l'environnement* et *Gestion de production, logistique, achats*. Quant au champ Sociétés, il demande l'ouverture de deux masters *Droit de la propriété intellectuelle* et *Droit des affaires* dans le but de permettre une meilleure lisibilité de l'offre déjà existante tout en mettant en valeur les points forts de la composante concernée. En parallèle, l'Université abandonne le master *Histoire, civilisations, patrimoine* (champ Humanités) et le master *Nutrition et sciences des aliments* (champs Sciences et technologie). L'Université de Nantes justifie certaines demandes de création par la nécessité de pouvoir accueillir plus d'étudiants de licence qui, actuellement, ne trouvent pas de place en master (psychologie, droit).

Le bilan net est donc de quatre masters supplémentaires, pour un total de 73 mentions (15 dans le champ Humanités ; 9 dans le champ Santé ; 21 dans le champ Sciences et technologie ; 28 dans le champ Sociétés). Parmi ces 73 mentions, 17 sont co-accréditées, en majorité dans le champ Sciences et technologie (9 co-accréditations), le champ Santé étant, en termes relatifs, un pourvoyeur important de mentions co-accréditées (3 sur 9).

L'augmentation de l'offre de formation de niveau master a pour contrepartie la volonté de l'Établissement de développer les solutions de financement externe. Le recours accru à l'ouverture à la formation continue et à l'alternance, identifiés comme objectifs stratégiques, devrait y contribuer.

L'offre de formation est fortement ancrée dans une logique territoriale. L'ambition du futur établissement Nantes Université est d'ailleurs de restructurer l'enseignement supérieur et la recherche au sein du territoire, avec pour perspective d'amplifier les passerelles et les mutualisations. Les co-accréditations contribuent à illustrer cette démarche, les universités voisines (Rennes 1 et 2, Angers, le Mans, Poitiers, Bretagne Occidentale - UBO) étant partenaires dans plusieurs formations. L'Université de Nantes construit également son réseau de masters en lien avec des établissements d'enseignement supérieur situés dans le même bassin (Mines-Telecom Atlantique, École centrale de Nantes, École navale, Oniris Nantes) et dans le grand ouest (Agrocampus Ouest).

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

En ce qui concerne le pilotage institutionnel et opérationnel de l'offre, la nouvelle présidence de l'Université a élaboré et publié à l'automne 2020 une note d'orientation stratégique relative à l'architecture de la prochaine offre de formation (licence et master). Cette note expose de manière détaillée les objectifs généraux, l'exigence de soutenabilité ainsi que la méthode de construction de l'offre. Pour élaborer l'offre de formation, priorité a été donnée au travail au sein des composantes. La réflexion menée au sein du pôle, voire au-delà (pour des questions transversales ou impliquant d'autres établissements d'enseignement supérieur), est également promue. Même s'il est indiqué qu'il appartient à chaque pôle de dresser une cartographie de l'offre de formation, il est à ce jour difficile de préjuger de l'influence exacte de ce niveau intermédiaire dans la conception de l'offre de formation. Par ailleurs, on peut noter que trop peu de fiches formations intègrent de manière explicite les recommandations faites par le comité Hcéres lors de l'examen du bilan.

La création de Nantes Université va entraîner des modifications substantielles dans la gouvernance de l'Établissement et de l'offre de formation en particulier. L'objectif est de déconcentrer le pilotage stratégique pour le confier aux pôles, une co-direction étant spécifiquement en charge de l'offre de formation. Les pôles seront ainsi dotés d'un service responsable de l'administration et du suivi de l'offre de formation en lien étroit avec la Direction de la formation et de la vie étudiante et de la Cellule d'aide au pilotage, évaluation et qualité. S'il est bien sûr impossible à ce jour d'évaluer l'efficacité de ces évolutions institutionnelles, elles paraissent pertinentes à condition qu'elles simplifient les processus au lieu de les alourdir.

Pour cela, une place centrale est accordée aux outils de pilotage, par la direction de l'université, dans la construction et le suivi de l'offre de formation, notamment via la mise en place programmée ou envisagée de multiples indicateurs de gestion. La réussite de ce type de politique suppose la mobilisation de moyens humains importants pour assurer la mise en place, l'accompagnement et le suivi des indicateurs. L'Université de Nantes devra être en mesure de répondre à ce défi.

Les objectifs de l'offre de formation sont très clairement explicités par la direction de l'Établissement. Parmi ceux-ci, la professionnalisation est un élément majeur. Si plusieurs masters ont déjà fait de la professionnalisation un objectif premier (par exemple, les masters en gestion et en économie), cette situation n'était pas généralisée dans l'Établissement, et il est appréciable que tous les parcours du master histoire intègrent désormais un stage obligatoire. L'Université de Nantes a la volonté de développer le recours à l'alternance (déjà bien structurée dans de nombreuses mentions du champ Sciences et technologie et les masters de gestion et d'économie) et à la formation continue. Sur ce point, les demandes d'accréditation traduisent une démarche volontariste qui, du reste, était déjà en partie visible dans l'offre de formation actuelle (ex. master *Sociologie*). Par exemple, la nouvelle mention *Droit de la propriété intellectuelle* sera organisée pour permettre l'alternance en deuxième année, il en va de même pour deux parcours de la mention *Droit privé*.

Parmi les axes structurants cités dans la note stratégique, figure la sensibilisation au développement durable et la proposition d'enseignements transversaux. Toutefois, cet axe stratégique ne semble pas encore opérationnalisé par la direction de l'établissement.

D'une manière générale, les masters font l'objet d'un pilotage par une équipe de direction clairement identifiée. Néanmoins, certaines formations (*Études européennes et internationales*, même si la demande d'accréditation fait état d'évolutions positives) semblent pilotées davantage au niveau du parcours qu'au niveau de la mention, nuisant à la lisibilité générale de l'offre de formation. En ce qui concerne les formations co-accréditées, une attention particulière devra être portée à la qualité du pilotage au niveau de la mention afin d'assurer une véritable homogénéité et cohérence de celle-ci. On notera à ce sujet la mention *Archéologie, sciences pour l'archéologie*, pour laquelle la fiche déposée diffère d'un établissement à l'autre (y compris sur le nombre de parcours) révélant ainsi un défaut de communication entre les établissements demandant la co-accréditation.

Un grand nombre de masters doivent encore fournir un effort supplémentaire afin de s'assurer du fonctionnement effectif des conseils de perfectionnement et faire en sorte que les observations et l'analyse issues de leurs travaux soient intégrées dans le processus d'amélioration continue des formations. La recommandation du comité Hcéres en ce sens a été entendue, l'Université de Nantes indiquant que l'accréditation 2022-2027 permettra à l'établissement de compléter, de consolider et d'organiser ses pratiques dans une logique d'amélioration continue. Du reste, plusieurs masters font état, dans leur dossier d'accréditation, d'une démarche volontariste en ce sens (master *Sociologie*), mais ce n'est pas toujours le cas, et on regrette que certains dossiers n'affichent pas leur volonté d'amélioration concernant ce point lorsque celui-ci constituait l'une des recommandations. Les conseils de perfectionnement du champ Sciences et technologie sont constitués et effectifs pour la plupart des mentions, où ils opèrent parfois au niveau des

parcours. Cela dit, il est nécessaire de les faire siéger une fois par an plutôt qu'une fois tous les deux ans, comme cela est mentionné dans de nombreux dossiers. Pour le champ Santé, les dossiers font état, pour certaines formations, de structures qui, dans leur composition et leur fonctionnement, tiennent lieu de conseils de perfectionnement, même si elles ne sont pas exactement formalisées comme tels (DFASM, Orthophonie), parfois pour des raisons juridiques (Maïeutique). Les conseils de perfectionnement ou leur équivalent n'existent pas encore pour tous les parcours du Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. La direction du Certificat de capacité d'orthophonie souhaite vivement le mettre en place de façon formalisée dans le prochain contrat.

Comme indiqué par l'Université de Nantes, les outils de pilotage de l'Établissement devront accompagner les formations dont le conseil de perfectionnement ne fonctionne pas actuellement de manière adéquate. Les outils internes de contrôle qualité (voir infra) pourraient ainsi incorporer les enjeux autour des conseils de perfectionnement. De façon plus générale, concernant le processus d'amélioration des formations, il est surprenant et regrettable que dans certaines des fiches d'accréditation, aucune réponse aux recommandations faites lors du bilan n'a été énoncée (*Archéologie, sciences pour l'archéologie, Sciences de l'éducation et Sciences du langage, Études sur le genre*).

L'évaluation des enseignements par les étudiants, obligatoire depuis 2004, reste une pratique assez marginale et organisée de manière informelle au sein de certains masters (*Droit public, certaines mentions du champ Sciences et technologie, Santé*). L'Université de Nantes annonce vouloir prioritairement s'appuyer sur les conseils de perfectionnement pour que les équipes pédagogiques s'approprient la démarche qualité, mais l'évaluation des enseignements par les étudiants restera effectuée sur la base du volontariat. Cette situation n'est pas satisfaisante.

L'adossement à la recherche est très solide malgré des situations inégales entre masters en raison de leurs finalités diverses ou de l'origine de leurs étudiants et de leurs équipes. Les poursuites en thèse ne sont pas toujours clairement identifiées (sauf dans le champ Sciences et technologie où, de manière classique, elles sont substantielles, de l'ordre de 35% en moyenne et plus de 50% pour les parcours visant cette poursuite d'études). L'institutionnalisation des liens entre le master et le doctorat, dans le cadre du projet TRITON (*Training by Research in Industry and Health for Nantes Université*), mérite cependant d'être soulignée. D'une durée de 8 ans, le projet, qui a démarré en mars 2021, a pour finalité d'encourager les poursuites vers le doctorat. Il vise notamment à créer 12 formations intégrées master-doctorat ainsi qu'à financer des bourses de mobilité. En l'état, quatre masters dans le domaine des sciences et le master *Sciences du langage* seraient concernés (information non reprise dans les fiches formation). Il conviendra d'évaluer les résultats de ce projet et de déterminer dans quelle mesure il pourrait servir plus largement la politique globale en faveur de la recherche doctorale de l'Établissement.

Même si les liens avec le monde socio-économique ne sont pas toujours clairement explicités dans leur nature ou leurs modalités, ils sont présents dans de nombreuses formations, à travers au moins le recours à des intervenants professionnels, l'accueil de stagiaires et des parcours en alternance. C'est l'un des points forts notamment du champ Sciences et technologie. En lien avec l'objectif stratégique de professionnalisation qu'elle poursuit, la direction de l'Université de Nantes entend néanmoins faire en sorte que les exigences réglementaires soient respectées (intégrer les professionnels dans les conseils de perfectionnement ; développer le stage comme objet de formation à part entière et favoriser la structuration de réseaux). Comme indiqué ci-dessus, la promotion de l'alternance est un levier supplémentaire visant à renforcer les liens avec le monde socio-économique. Atteindre de tels objectifs dans le cadre d'une politique structurée et systématique exige la mise à disposition de moyens humains, ce que l'Université de Nantes a choisi de faire en recrutant, au niveau central (Service d'information et d'orientation) un ou une chargée de développement, qui aura pour mission d'activer le réseau des entreprises partenaires. Eu égard à la diversité des domaines scientifiques, il convient de se demander si cette mission ne devrait pas être confiée aux pôles.

L'Université de Nantes annonce vouloir encourager et renforcer les mutualisations d'enseignements y compris entre pôles ce qui évitera le côté tubulaire de la nouvelle structuration. Cette démarche doit être soutenue car si des mutualisations permettant une spécialisation progressive au niveau du M1 sont fréquemment observées, il est plus rare d'en trouver entre mentions différentes (peu au niveau M1), encore moins lorsque les masters relèvent de composantes différentes. Le fait de décentraliser la politique de formation et de confier le pilotage de cette mission au directeur adjoint du pôle en charge des formations est une piste prometteuse. L'idée intéressante consistant à créer des passerelles entre masters pour permettre aux étudiants de poursuivre ou de compléter leur cursus méritera de passer du stade de la réflexion à celui de la concrétisation.

La coordination entre les formations a vocation à être améliorée y compris pour des masters qui ne relèvent pas du même champ disciplinaire. Même si des difficultés ont été résolues (abandon de la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*), certains masters paraissent proches en termes de contenu ou d'objectifs voire de débouchés professionnels (masters *Droit social* et *Gestion des ressources humaines*) et, au sein du champ

disciplinaire de la psychologie, le positionnement des parcours sur deux des mentions proposées semble peu cohérent la mention *Psychologie* abritant des parcours qui en toute logique devraient être rattachés à la mention *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* nouvellement créée. Un travail de clarification ou de restructuration devra être mené, l'entrée par les compétences pouvant se révéler très utile.

Le suivi des effectifs et du devenir des étudiants est très imparfaitement réalisé à ce jour. L'attractivité des formations et son évolution est par conséquent difficile à appréhender. Pour remédier à cette situation, l'Université de Nantes entend développer une politique ambitieuse de suivi de l'offre de formation fondée sur la mise en place de plusieurs indicateurs de suivi de l'insertion, dont un à l'entrée dans la vie active des diplômés. Il paraît effectivement indispensable de mener de telles enquêtes et de les tenir à jour, ce qui ne dispense pas de sensibiliser les directions de master à la nécessité d'organiser, en interne, un suivi des diplômés, effort qui est parfois mis en œuvre (ex. *Master management de l'innovation* ainsi que plusieurs masters du champ Sciences et technologie, notamment ceux rattachés à l'École centrale de Nantes). En matière d'innovations pédagogiques, l'Université de Nantes envisage la construction d'indicateurs pour apprécier leur impact sur l'insertion et la réussite. Cet effort doit être encouragé. La cellule locale de suivi de l'insertion professionnelle des pôles, en concertation avec l'observatoire, devrait permettre un suivi plus efficace de l'insertion professionnelle.

L'Université de Nantes poursuit une politique ambitieuse et structurée du management par la qualité par le biais de la construction d'indicateurs et la construction d'un référentiel qualité propre à l'établissement afin d'avoir une vision partagée de la qualité des formations. Des initiatives et des outils déjà mis en place par certaines composantes, telle la certification Qualicert portées par l'IAE, pourrait servir d'exemple.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

L'offre de formation ne soulève pas d'interrogations majeures quant à son organisation pédagogique à l'exception de la mention *Gestion de production, logistique, achats* rattachée de manière ni logique ni lisible au champ Sciences et technologie et non au champ Sociétés qui comprend l'ensemble des formations en gestion. Ajustée de manière marginale dans le cadre du nouveau contrat, l'offre diversifiée est globalement cohérente au regard de la taille de l'Établissement, de sa nature pluridisciplinaire, de son environnement géographique (avec de nombreuses interactions dans le bassin nantais et dans le grand ouest) et des objectifs stratégiques poursuivis. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants. Le recours à des pratiques expérimentales et innovantes, par exemple dans le cadre du projet TRITON, est vivement encouragé.

La démarche qualité, qui irrigue l'ensemble du projet, est appréciable. La création de Nantes Université au 1^{er} janvier 2022 va entraîner une profonde restructuration de l'Établissement et risque de multiplier, à cette occasion, les instances et les centres décisionnels. Si l'un des objectifs est une déconcentration des processus décisionnels, il conviendra de veiller à ce que les compétences, dans le domaine du pilotage des formations, soient clairement définies et articulées entre les différents opérateurs.

Les modalités d'inscription et de réinscription, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement sont classiques. Diverses initiatives (mois de l'orientation par exemple) existent au sein des composantes relativement à la présentation et l'organisation de l'offre de formation de master, l'Université envisageant un essaimage de ces initiatives. En parallèle, le Service d'information et d'orientation (SIO) a mis en œuvre quelques actions, par exemple des ateliers d'aide à la rédaction de candidature. Dans la mesure où l'entrée en master est désormais une étape importante dans la structuration des études supérieures, il serait souhaitable que l'Établissement s'engage davantage et envisage une organisation plus structurée, pilotée éventuellement par le SIO, sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs définis collégialement.

L'architecture de l'ensemble des formations fait apparaître une véritable progressivité. La première année de master est conçue comme un tronc commun constitué le plus souvent de plusieurs parcours, complétés en deuxième année par une période de spécialisation, réduisant ainsi le nombre de formations purement tubulaires. Il aurait pu être pertinent de poser un cadrage du nombre d'heures maximum d'enseignements. En contrepartie, l'accent aurait pu être mis sur le développement des compétences professionnelles, par exemple par le biais d'une politique de stages plus suivie ou le développement de projets qui pourraient être renforcés.

Les étudiants peuvent dans une certaine mesure personnaliser leur parcours de formation à travers des choix d'unités d'enseignements, de cours, d'un mémoire de recherche. Celui-ci peut s'ajouter à un stage, lequel est obligatoire en master. Il existe également des programmes adaptés à des publics spécifiques (étudiants en

situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés...). La possibilité de pouvoir compléter ses compétences en suivant des modules d'autres masters, qui sera expérimentée dans le cadre du projet TRITON, devra faire l'objet d'un suivi attentif.

L'approche par les compétences, jusqu'à présent plutôt mal maîtrisée par la plupart des équipes pédagogiques des masters de l'établissement (avec une exception, le master *Gestion des ressources humaines*), fait partie des objectifs clairement identifiés. L'idée est que les blocs de compétences issus des fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) viennent irriguer d'abord, et dès leur première année de fonctionnement, les masters en restructuration / création, puis au plus tard à l'horizon 2025 les autres masters. Pour soutenir cette démarche, l'Université de Nantes prévoit un accompagnement par le Centre de développement pédagogique qui sera systématiquement proposé aux équipes pédagogiques. Même si cette mesure est pertinente, on peut se demander si elle sera suffisante pour atteindre les objectifs fixés qui supposent un véritable changement de culture de la part des équipes pédagogiques. Des mesures de cadrage plus contraignantes, complétées par un fort accompagnement de proximité, pourraient se révéler indispensables si l'on veut que toute l'offre de formation intègre l'approche par compétences d'ici la fin du prochain contrat.

En lien avec l'approche renforcée par compétences, l'Université de Nantes mesure la nécessité de faire évoluer les pratiques pédagogiques afin de les rendre plus participatives et tournées vers une approche professionnalisante. L'université se donne les moyens de réaliser ces objectifs en recrutant cinq ingénieurs pédagogiques sur une période de trois ans, ces recrutements étant combinés à la mise en œuvre de plusieurs dispositifs valorisant le recours à l'hybridation et complétés par l'acquisition d'équipements numériques.

En lien également avec l'approche par compétences, l'Établissement entend encourager les évaluations des acquis et des apprentissages en contrôle continu intégral. On peut se féliciter de cet objectif tout en suggérant que des mesures plus engageantes soient prévues, à défaut desquelles il est probable que les modalités classiques d'évaluation perdureront dans de nombreux masters. L'idée évoquée de la suppression des notes montre une réflexion déjà bien engagée.

Le supplément au diplôme, dont l'Université de Nantes reconnaît que l'appropriation par les équipes pédagogiques reste hétérogène, ne donne pas lieu à une politique coordonnée de développement, ce qui est peu cohérent au regard des actions annoncées en matière d'approche par compétences, de professionnalisation, de modularité ou encore d'ouverture à l'international.

L'ouverture internationale est un des objectifs-clés de l'Établissement. La mise en place de l'alliance européenne « EUniWell » est un projet qui est cohérent avec le projet de l'université. Par ailleurs, plusieurs mentions du champ Sciences et technologie, notamment celles portées par l'École centrale de Nantes, ont développé des parcours internationaux dans le cadre de partenariats, dont quatre masters *Erasmus Mundus*. Toutefois, la politique internationale devra être complétée par d'autres mesures relayées par des indicateurs visant à atteindre des objectifs que l'Établissement doit plus clairement définir : niveau minimum de compétences linguistiques pour les étudiants diplômés à travers les outils de certification ; pourcentage d'enseignements en langue étrangère ; nombre d'étudiants titulaires d'un double diplôme international ; pourcentage d'étudiants ayant suivi au moins un semestre ou un stage à l'étranger ; nombre de master *Erasmus Mundus* notamment. L'impact du projet SFRI sur la politique internationale n'est pas clairement identifié. À ce jour, l'ouverture internationale est en tout état de cause hétérogène entre masters et même globalement en régression dans l'Établissement au fil des années. Le nombre des mobilités sortantes est un point d'amélioration sur lequel l'Université de Nantes doit d'autant plus être vigilante qu'elle a l'ambition d'être une université ouverte sur le monde. La réflexion sur la prise en compte des mobilités sortantes dans le cursus des étudiants doit être poursuivie activement afin de les valoriser lors de l'entrée en master.

L'enseignement à distance, peu développé dans l'Établissement (excepté par exemple pour le parcours « Droit européen et international des droits fondamentaux » du master *Études européennes et internationales*), ne semble pas faire partie des objectifs prioritaires, alors même qu'est encouragé l'usage du numérique dans toutes ses dimensions. On peut trouver cela dommage car cet outil peut contribuer à la réalisation de multiples objectifs (professionnalisation, internationalisation, nouvelles méthodes pédagogiques...).

Les formations

Champ de formations Humanités

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Archéologie, sciences pour l'archéologie	M	Université de Nantes Université de Rennes 1 Université Rennes 2 Le Mans Université	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Nantes	Avis favorable
Civilisations, cultures et sociétés	M	Université de Nantes	Avis favorable
Éthique	M	Université de Nantes	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Nantes	Avis favorable
Histoire	M	Université de Nantes	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université de Nantes	Pas d'avis, dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université de Nantes	Avis favorable
Philosophie	M	Université de Nantes	Pas d'avis, dossier d'autoévaluation non déposé et par conséquent mention non évaluée dans la phase bilan.
Psychologie	M	Université de Nantes	Avis réservé : le comité recommande que les parcours « Psychologie clinique et psychopathologie plurielle » et « Psychologie des perturbations cognitives et cliniques » rejoignent la mention <i>Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé</i> .
Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	Université de Nantes	Avis favorable

Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M	Université de Nantes	Création Avis réservé : le comité recommande que les parcours « Psychologie clinique et psychopathologie plurielle » et « Psychologie des perturbations cognitives et cliniques » de la mention Psychologie rejoignent la mention <i>Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé</i> .
Sciences de l'éducation	M	Université de Nantes	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université de Nantes	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université de Nantes Ecole d'Architecture de Nantes	Avis favorable

Champ de formations Santé

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Certificat de capacité d'orthophoniste	GM	Université de Nantes	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques	GM	Université de Nantes	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	GM	Université de Nantes	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	GM	Université de Nantes	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques	GM	Université de Nantes	Avis favorable
Sciences du Médicament et des produits de santé	M	Université de Nantes Université d'Angers Oniris Nantes	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé	M	Le Mans Université Université de Nantes université de Bretagne Occidentale Université Rennes 2 Université de Poitiers ENS Rennes	Création. Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport	M	Université de Nantes Université de Bretagne Occidentale Université Rennes 2 Université de Poitiers	Avis favorable

Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive	M	Université de Nantes	Avis favorable
---	---	----------------------	----------------

Champ de formations Sciences et technologie

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Bio-informatique	M	Université de Nantes	Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Nantes Oniris Nantes	Avis favorable
Biologie végétale	M	Université de Nantes Agrocampus Ouest Université d'Angers	Avis favorable
Chimie	M	Université de Nantes	Avis favorable
Électronique, énergie électrique, automatique	M	Université de Nantes	Avis favorable
Épistémologie, histoire des sciences et des techniques	M	Université de Nantes Université de Bretagne Occidentale	Avis favorable
Génie civil	M	Université de Nantes Ecole centrale Nantes	Avis favorable
Génie des procédés et des bio-procédés	M	Université de Nantes Institut Mines-Telecom Atlantique Oniris Nantes	Avis favorable
Gestion de l'environnement	M	Université de Nantes	Création. Avis favorable
Gestion de production, logistique, achats	M	Université de Nantes	Création. Avis réservé. Le comité recommande de rattacher la mention au pôle Sociétés dans lequel sont les enseignants-chercheurs en sciences de gestion.
Informatique	M	Université de Nantes Institut Mines-Telecom Atlantique	Avis favorable
Ingénierie des systèmes complexes	M	Université de Nantes	Avis favorable
Innovation, entreprise et société	M	Université de Nantes	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Nantes	Avis favorable

Mécanique	M	Université de Nantes Ecole centrale Nantes	Avis favorable
Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises	M	Université de Nantes	Avis favorable
Physique fondamentale et applications	M	Université de Nantes Institut Mines-Telecom	Avis favorable
Risques et environnement	M	Université de Nantes	Avis favorable
Sciences de la matière	M	Université de Nantes	Avis favorable
Sciences de la Terre et des planètes, environnement	M	Université de Nantes	Avis favorable
Technologie Marine / Marine technology	M	Université de Nantes Ecole Navale Ecole centrale de Nantes	Avis favorable.

Champ de formations Sociétés

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université de Nantes	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit de la propriété intellectuelle	M	Université de Nantes	Création. Avis favorable
Droit de l'environnement et de l'urbanisme	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université de Nantes	Création. Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit privé	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit public	M	Université de Nantes	Avis favorable
Droit social	M	Université de Nantes	Avis favorable
Économétrie, statistiques	M	Université de Nantes	Avis favorable
Économie et management publics	M	Université de Nantes	Avis favorable

Économie de l'environnement, de l'énergie et des transports	M	Université de Nantes	Avis favorable
Études sur le genre	M	Université de Nantes, Université de Bretagne occidentale Université de Rennes 2 Université d'Angers Le Mans Université	Avis favorable
Études européennes et internationales	M	Université de Nantes	Avis favorable
Gestion de patrimoine	M	Université de Nantes	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université de Nantes	Avis favorable
Histoire du droit et des institutions	M	Université de Nantes	Avis favorable
Intervention et développement social	M	Université de Nantes	Avis favorable
Justice, procès et procédures	M	Université de Nantes, Université de Rennes 1	Avis favorable
Management	M	Université de Nantes Université d'Angers	Avis favorable
Management de l'innovation	M	Université de Nantes	Avis favorable
Management des systèmes d'information	M	Université de Nantes	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Nantes	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Nantes	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université de Nantes	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Nantes	Avis favorable
Sociologie	M	Université de Nantes	Avis favorable

Observations de l'établissement



Rapport d'évaluation - Projet d'offre de formation de 2ème cycle pour le contrat 2022-2026

Observations

[Vague B - Campagne 2020-2021]

Observations

1. Pôle HUMANITES

1. Master Mention Psychologie

2. Master Mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- Commentaires HCERES : La coordination entre les formations a vocation à être améliorée y compris pour des masters qui ne relèvent pas du même champ disciplinaire. Certains masters paraissent proches en termes de contenu ou d'objectifs voire de débouchés professionnels au sein du champ disciplinaire de la psychologie, le positionnement des parcours sur deux des mentions proposées semble peu cohérent la mention Psychologie abritant des parcours qui en toute logique devraient être rattachés à la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé nouvellement créé. Un travail de clarification ou de restructuration devra être mené, l'entrée par les compétences pouvant se révéler très utile.
- Avis réservé – Le comité ne comprend pas pourquoi les parcours « Psychologie clinique et psychopathologie plurielle » et « Psychologie des perturbations cognitives et cliniques » ne rejoignent pas la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé.

Le master mention Psychologie s'est déployé depuis maintenant 5 ans (2017-2022), à partir de trois des masters pré-existants à la nouvelle nomenclature introduisant les mentions. Cette mention a été structurée autour de compétences communes pour un métier généraliste de **psychologue**. En effet, le choix de la mention « Psychologie » a reposé sur la conception d'une **vision unitaire** de la psychologie selon Lagache (1969).¹ Cette mention a fait l'objet d'une évaluation HCERES très positive, et elle est bâtie sur une architecture solide et ne pouvant donc pas se démanteler pour rejoindre une autre mention. La formation des étudiants au sein de ces trois parcours répond à une demande locale et nationale, notamment de former des psychologues **généralistes**. L'originalité de ce Master consiste à mettre en lien les modèles théoriques cliniques,

¹ Lagache, D. (1969). L'unité de la psychologie. Paris : PUF

cognitifs et développementaux des fonctionnements et des dysfonctionnements psychologiques de l'être humain dans une perspective life-span. La position épistémologique de cette mention s'étend du **constructivisme au positivisme**, c'est-à-dire incluant une méthodologie qualitative et quantitative.

De plus, le déplacement de deux parcours dans la mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie ne paraît pas opportun, car ils sont pensés comme un ensemble en vue de former au métier de psychologue. Enfin, ce déplacement pourrait représenter une difficulté pour la structuration en approche par compétences de cette mention. La visibilité de l'offre de formation des trois parcours au sein de la mention psychologie est excellente, puisque la mention a reçu 1790 candidatures pour l'année 2021/2022.

Le master mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé fait l'objet d'une demande de création. Il a pour objectif de proposer des enseignements et une formation dans les champs clinique, pathologiques et santé, orientés par les recherches novatrices validées empiriquement, au sein d'une épistémologie positiviste. Il propose par ailleurs des interventions menées en rapport avec les réformes actuelles du statut de **psychologue clinicien et/ou de la santé** et du remboursement de la psychothérapie. Il vise à former des psychologues **spécialisés** dans la prise en charge/prévention validées empiriquement et en psychologie différentielle de la santé. Ils intégreront des structures sanitaires et médico-sociales ou développeront l'entrepreneuriat en cabinet libéral.

La volonté de travailler ensemble repose sur l'idée de conceptualiser un tronc commun entre ces trois masters notamment au niveau de modules de recherche, de l'anglais et des statistiques.

2. Pôle SCIENCES ET TECHNOLOGIES

1. Master Mention Gestion de la Production, Logistique Achats - Parcours Management des Supply Chains Industrielles Innovantes » (GPLA MSCII)

- Avis réservé – « Le comité recommande de rattacher la mention au pôle Sociétés dans lequel sont les enseignants-chercheurs en sciences de gestion. »

Le Master GPLA MSCII est rattaché au pôle Sciences et Technologie (S&T) qui regroupe la Faculté des sciences et techniques, Polytech' Nantes et les trois IUT. Ce pôle est composé de formations

en sciences et technologies mais aussi de formations en sciences de gestion (BUT GEA, BUT GLT, BUT TC ainsi que plusieurs licences professionnelles du champ Gestion). L'IUT accueille notamment une LP Technico-commercial en PME-PMI qui recrute des diplômés de filières scientifiques pour les former aux techniques de commercialisation.

Pour la seule composante IUT de Saint-Nazaire, le nombre d'enseignants-chercheurs dans le domaine Économie-Gestion (5ème et 6ème section CNU) est de 12. Pour cette même composante, ce sont près d'un tiers des étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s dans des formations tertiaires (BUT/DUT et LP).

Le Master GPLA MSCII recrutera principalement des diplômés de formations Bac+3 issus des domaines scientifiques ou technologiques dont le vivier est essentiellement dans le pôle S&T.

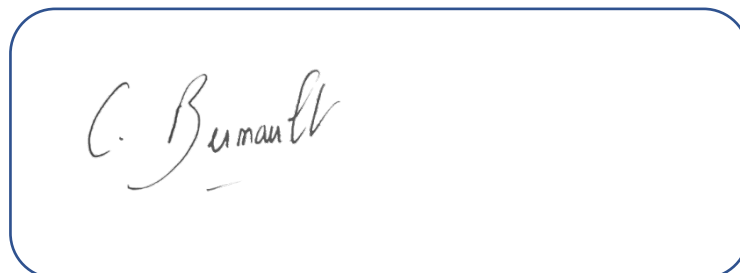
L'université de Nantes a toujours affirmé sa volonté que le pôle Sciences et Technologies garde en son sein les formations orientées gestion et management qui y existaient, ce qui est une force tant dans la formation que dans la capacité à répondre à des appels à projets de recherche exigeant une approche transversale.

La création du master sur le site nazairien et dans le pôle S&T, seul pôle de l'université présent à Saint-Nazaire, fait sens au regard du dynamisme industriel du bassin et de ses besoins en supply chain managers qualifiés, comme le prouvent les lettres de soutien reçues pour la mise en place de cette formation.

Par ailleurs, l'argument de rattacher cette formation au Pôle Sociétés a été clairement décliné par Madame Barbelivien, directrice de l'IAE, lors de la réunion avec les membres du comité de l'HCERES le 25 novembre 2021, d'une part en raison du fort tropisme « supply chain industrielle » sur le site nazairien, et d'autre part en raison des ressources insuffisantes de la composante IAE pour prendre en charge une formation supplémentaire, pour laquelle les ressources se trouvent essentiellement à l'IUT de Saint-Nazaire.

Signature

Fait à Nantes le 3 janvier 2022

A handwritten signature in blue ink, reading "C. Bernault", is enclosed within a blue rounded rectangular border.

(signature)

Carine BERNAULT

La Présidente de Nantes Université



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)